



PROGRAMME DE FORMATION HABILITATION électrique

BASSE TENSION

(BR, B1V, B2V, B2V Essais, BC, BE Mesure, BE Essai et BE Vérification
+ option H0(v) - INITIAL OU RECYCLAGE

• DURÉE

- Initial : 21 heures
- Recyclage : 10,5 heures

• PRÉREQUIS

- Initial : Posséder des connaissances techniques en électricité et des installations électriques et avoir un diplôme d'électricien ou 3 ans d'expérience dans le métier.
- Recyclage : Avoir reçu un avis de formation favorable de moins de 3 ans en habilitations électriques dans un des titres suivants : B1(v), B2(v), BC ou BR.

• PUBLIC CONCERNÉ

Personnel électricien BT chargé d'exécuter des consignations et/ou interventions de dépannages ; d'exécuter ou diriger des travaux hors tension ; de réaliser des mesures.

• OBJECTIF

- Permettre au stagiaire de connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers et d'appliquer des prescriptions de sécurité électrique.
- Analyser le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident.
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux travaux, consignations, interventions de dépannage et mesures.

• PÉDAGOGIE

- La journée est interactive, le formateur crée les conditions où chacun peut s'exprimer et écouter.
Roulement de sujets théoriques, exercice pratique et étude de cas.
- La base théorique est sous forme de diapositives et visionnage de vidéos pour étudier les situations.

• MOYENS HUMAINS

Formateurs qualifiés ayant une pratique de technicien sur terrain ou de conseil dans le domaine électrique.

• SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation individuelle de formation.

• CONTENU

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- Retour d'expérience, pour analyser les accidents ou presque accidents, ainsi que les pratiques et les méthodes professionnelles
- Evaluation et sensibilisation aux risques électriques
- Les différents risques d'origine électrique
- Définition des limites et zones d'environnement
- Mesures de prévention à réaliser lors d'une opération d'ordre électrique
- Les obligations et responsabilités des différents acteurs
- Les rôles et limites du titre d'habilitation
- Procédures en cas d'accident ou d'incendie électrique

MISE EN SITUATION PRATIQUE :

- Analyse des risques électriques, et de la zone de voisinage
- Protection de la zone de travail par délimitation, obstacle ou isolation
- Rédaction des documents applicables
- Mise en œuvre et en sécurité des opérations de consignation, dépannage, travaux et mesurage

Mise à jour Septembre 2025